



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Michelle Moisan, Directrice générale de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, qu'il y aura séance ordinaire le lundi 3 avril 2017 à 20 h, à la salle communautaire, au 6822, chemin Royal à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Identification du site concerné :** **Cadastre 195-17 & 195-19, Forge à Pique-Assaut**  
sur le territoire de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île d'Orléans.

**Nature et effets :** Réputer conforme et autoriser un logement de 97m<sup>2</sup> dans un bâtiment commercial.

L'article 5.1.3.3.2 *Logement dans les établissements commerciaux* du règlement de zonage numéro 305 de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, stipule à l'aliné 6 que: "l'espace autorisé pour l'aménagement du logement est d'une superficie maximale de 75m<sup>2</sup>."

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil lors de la séance ordinaire du lundi 3 avril 2017.

Donné à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, ce 16<sup>ème</sup> jour de mars 2017.

Michelle Moisan  
Directrice générale